

Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales, université de
Neuchâtel

Perceptions en lien avec une structure d'accueil de jour non-mixte pour « femmes migrantes »

Master en migrations et citoyenneté (pilier principal)
et géographie
(Cette thématique n'est pas celle de mon travail de master)

Noémie Thiébaud

Juillet 2019

1. Problématique et question de recherche

Les « femmes migrantes » seraient devenues une priorité pour les politiques d'accueil depuis une quinzaine d'années (Gourdeau, 2015). En effet, suite à l'émergence de programmes en Europe mais aussi au niveau international en lien avec la protection des femmes, les « femmes migrantes » auraient fait l'objet d'une politisation importante dans les pays d'accueil occidentaux et particulièrement en Europe. Cependant, la visibilisation de ce groupe et la construction de la catégorie de « femmes migrantes » auraient renforcé des stéréotypes à leur encontre amenant à leur victimisation et justifiant ainsi leur prise en charge différenciée (Gourdeau, 2015).

En ce qui concerne la prise en compte du genre dans la littérature académique, malgré le fait que la féminisation de la migration fut longtemps occultée des objets de recherches au sein des études sur les migrations, faisant de l'homme le «réfèrent universel» des personnes migrantes (Catarino & Morokavsic, 2005 : 7), l'adoption d'une perspective de genre semble être devenue essentielle pour comprendre le processus migratoire des personnes migrantes. Autrement dit, le genre, entendu comme une construction sociale et dynamique, impliquerait des expériences et des stratégies différentes dans le processus migratoire de la part des personnes migrantes (Cederberg, 2013). Néanmoins, la littérature montre également que selon le genre et la «race» de la personne migrante, l'accessibilité de droits et de privilèges dans les sociétés d'accueil ne seraient pas les mêmes (Cederberg, 2013). Dans ce travail, je tenterai ainsi de comprendre comment la question de genre est prise en compte dans l'accueil des personnes migrantes en Suisse. Je m'intéresserai plus particulièrement à la question suivante:

Comment est appréhendée la non-mixité au sein d'une structure offrant des activités de jour pour « femmes migrantes » par ses participantes ?

Malgré un changement dans la littérature sur les migrations dans les années 1990 passant d'une focalisation sur les femmes à une prise en compte plus globale du genre, dans le cadre de ce travail, je m'intéresserai uniquement à la catégorie des « femmes migrantes ». En effet, l'existence de nombreux centres d'hébergements et de centres d'accueil et de formations réservés uniquement à celles-ci, constitue une réalité sociale en Suisse. De plus, pour une raison de faisabilité une analyse comparée avec des centres mixtes serait trop demandante. Mon cas d'étude portera ainsi sur un centre d'accueil et de formation de jour non-mixte¹.

¹ le terme non-mixte fait ici référence aux migrantes et aux collaboratrices du sexe féminin

Enfin, pour cette recherche, je me focaliserai sur la perspective des participantes au sein du centre étudié et sur le sens que donne les participantes à la non-mixité présente au sein de cette structure.

2. Cadre théorique

Pour étudier la non-mixité en lien avec l'accueil des « femmes migrantes », divers ancrages théoriques issus de plusieurs disciplines peuvent être mobilisés. Ainsi, je situe cette recherche au croisement des études sur les migrations adoptant une perspective féministe, de genre ou intersectionnelle, les approches critiques post-coloniales et les approches critiques des « incorporations studies ».

Comme mentionné précédemment, la prise en compte des femmes et du genre dans l'étude des migrations fut très tardive. En effet, des critiques de la part de chercheuses féministes dans le domaine des études sur la migration apparurent à partir des années 1990 envers la littérature classique sur les migrations. Leurs critiques portèrent essentiellement sur la perception dite « gender-blind » de la migration. Cela, malgré le fait que, comme le souligne M. Cederberg (2013): « *the conditions that structure migrants' options, positions and experiences in both sending and receiving countries are gendered* » (Cederberg, 2013 : 193). Ces auteur.rice.s appelèrent ainsi à adopter une perspective de genre dans l'étude des migrations. De plus, en ce qui concerne les études classiques des migrations forcées, la figure universelle du réfugié politique perçu comme exclusivement masculin a été dénoncé. Autrement dit, cela aurait renforcé la dépolitisation des activités dites « féminines » et de la « sphère privée », réduisant de fait, la « femme migrante » ou « réfugiée » à son rôle d'accompagnatrice dans la migration, les privant ainsi à la fois de leur agencéité et d'une protection étatique équivalente (Freedman, 2008).

En ce qui concerne les approches critiques des « incorporation studies », plusieurs autrices soulignèrent à la fois le manque de prise en compte des différences en terme de genre au sein des études sur les politiques d'accueil des pays hôtes mais également le manque d'attention lié au risque que ces politiques reproduisent les stéréotypes et les hiérarchies en terme de genre et marginalisent les femmes (Cederberg, 2013). Le terme de « incorporation » est ainsi défini par M. Cederberg (2013) comme : « (...) *the range of policies that are designed to facilitate migrants' settlement in the host society* » (Cederberg, 2013 : 194).

De fait, cette autrice souligne également la tendance de ces politiques à reproduire des processus d'altérisation et de culturalisation des différences genrées associant ainsi la « femme immigrée » à une forme d' « Other women » (Cederberg, 2013 : 208). C. Gourdeau (2015) analyse par exemple comment la construction des « femmes immigrées » est devenue une catégorie institutionnelle et de politiques publiques en France, représentant ainsi une priorité à la fois dans le discours sur le droit des femmes mais également dans les politiques d'accueil. La « femme immigrée » serait ainsi devenue une « figure sociale » (Gourdeau, 2015 : 24) associée spécifiquement à la femme musulmane et maghrébine en France.

Les approches intersectionnelles et post-coloniales seraient ainsi aussi intéressantes à prendre en compte pour étudier la création de politiques d'accueil touchant spécifiquement les « femmes migrantes » dans les pays hôtes, notamment par l'émergence de structures non-mixtes. En effet, dans une étude portant sur une association suisse non-mixte visant le soutien à « l'intégration » des « femmes migrantes », D. Choffat & H. Martin (2014) souligne le fait que « *l'intégration proposée aux femmes migrantes suit des logiques sexistes et classistes* » (Choffat & Martin, 2014 : 166). Autrement dit, selon ces autrices, la construction de la catégorie de « femmes migrantes » reposerait sur des rapports et des hiérarchies sociales en fonction du sexe, de la « race » et de la classe. Par ailleurs, ces structures reproduiraient également la dichotomie entre une conception des femmes dites moderne (les femmes employées au sein de ces structures) et les femmes dites traditionnelles (les femmes migrantes), justifiant ainsi une attitude paternaliste à leur rencontre.

En d'autres termes, selon ces auteur.rice.s le discours et les pratiques de certains de ces agents étatiques ou de travailleur.euse.s sociaux.ales envers ces femmes suivraient des logiques post-coloniales (Gourdeau, 2015) et répondraient aussi à un processus d'homogénéisation occultant les rapports hiérarchiques existants au sein même de ces groupes (Choffat & Martin, 2014).

Etant donné que ce travail porte sur une structure d'accueil non-mixte accueillant spécifiquement des « femmes migrantes », l'utilisation du terme de « femmes migrantes » peut être problématique et mérite de s'y intéresser. En effet, l'autrice G. Varro (2000) souligne l'aspect problématique en lien avec le processus de catégorisation en sciences sociales et notamment en lien avec la catégorie de « femme immigrée » qui regroupe deux termes pouvant être connotés péjorativement et souligne ainsi une double spécificité.

En d'autres termes, selon cette autrice, l'ajout du terme immigrée au terme de femme ne serait pas neutre et cela assignerait ces femmes à une « catégorie particulière de femmes » (Varro, 2000 : 2). Ainsi, selon elle, cette dénomination contribuerait à un « processus d'enfermement » des personnes concernées et renforcerait la dichotomie et la hiérarchie entre d'un côté les femmes occidentales et les expatriées et de l'autre côté « les femmes immigrées ». Afin d'éviter de réitérer, de naturaliser et d'homogénéiser ces personnes, je tenterai dans ce travail d'éviter le plus possible de parler de « femmes migrantes » sauf lorsque ces termes ont été relevés par les personnes elles-mêmes ou dans les objectifs de l'institution et d'y ajouter dans ce cas-là des guillemets. Dans les autres cas, j'ai choisi de remplacer ce terme par le terme de participante.

En outre, comme nous avons pu le constater à travers la présentation de ces différents ancrages théoriques, la majorité de la littérature en lien avec l'accueil des « femmes migrantes » et des institutions non-mixtes se base sur des études empiriques analysant les discours et les pratiques institutionnelles des personnes travaillant dans ces institutions. Néanmoins, très peu de recherches s'intéressent à la perspective des participantes. Voilà pourquoi j'ai choisi dans ce travail de m'intéresser à leur perspective. Cependant, dans une recherche plus conséquente, cette littérature aurait été d'autant plus pertinente, s'il avait également été possible de regarder la perspective des collaboratrices de cette association.

3. Méthodologie

La méthodologie de récolte de données ainsi que la méthodologie d'analyse des données s'inscrit dans la « grounded theory ». Je me suis notamment inspirée de K. Charmaz (2001) et de son approche constructiviste en lien avec la « grounded theory ». En effet, selon elle, l'analyse des données se fait après chaque étape de recherche et pas uniquement durant l'étape l'analyse. J'ai ainsi tenter d'appliquer cette méthode tout au long de ma recherche.

3.1 Choix du terrain et accès au terrain

J'ai choisi ce terrain par intérêt mais aussi en terme de faisabilité et d'accessibilité. En effet, après avoir suivi des cours au sein des deux champs d'étude (études genre et étude sur les migrations), je souhaitais les lier dans ce travail.

Par ailleurs, étant donné la taille relativement restreinte de cette structure d'accueil de jour, j'ai pensé que cela représenterait un accès plus facile en comparaison avec des organisations de tailles plus importantes. Ainsi, dans un premier temps j'ai pris contact avec la structure via le site internet expliquant ma recherche et le cours universitaire dans lequel celle-ci prenait place. Une collaboratrice m'a directement mis en lien avec la directrice. Cette dernière a tout de suite été ouverte à ma démarche. Cependant avant toute acceptation de sa part, plusieurs éléments étaient requis pour commencer la recherche tels qu'un « research paper » explicitant plus en détail les buts de ma recherche, la signature d'un contrat entre la structure et moi-même ainsi que la participation à une journée porte ouverte. En outre, le contrat mentionnait le devoir de relecture d'une collaboratrice avant le rendu final du travail. Après négociation ce dernier point n'a plus été requis. Une fois sur place, le contact a été très facile et chaleureux avec les collaboratrices et les participantes. J'ai donc effectué une première observation participante lors d'un cours de français, puis grâce à la rencontre de plusieurs participantes suite à cette journée, j'ai pu effectuer un entretien de type biographique avec une bénéficiaire ainsi qu'un autre entretien centré sur un problème avec une autre bénéficiaire.

3.2 Méthodes utilisées

Observation participante 1

Dans le cadre de ce cours, il nous a été demandé de faire une observation participante selon une approche ethnographique. Lors de la visite guidée, j'ai pu ainsi rencontrer plusieurs collaboratrices. Je leur ai fait part de mon souhait de mener une observation participante durant l'une de ces activités. Celles-ci m'ont tout de suite proposé de participer à un cours de français et de pouvoir également par ce biais prendre contact avec les participantes et les personnes intéressées à faire un entretien. Ainsi, malgré mon doute quant au bien fondé de cette méthode en matière de récoltes de données pour ma question de recherche, j'ai pensé qu'il serait néanmoins intéressant de pouvoir observer la dynamique lors d'un cours de français entre les participantes mais également entre celles-ci et les formatrices, ainsi que les thématiques abordées. Lors de cette observation participante j'ai ainsi adopté le modèle du « observer as participant » de R. L Gold (1958). En effet, j'ai pu avoir des interactions avec les participantes néanmoins celles-ci furent limitées étant donné le contexte de ce type de cours peu propice à une intervention extérieure.

Entretien 1 de type biographique

Pour ce premier entretien, j'ai choisi un entretien de type biographique inspiré par le récit de vie de G. Rosenthal (2007). Selon cette approche inductive, ce type d'entretien a pour but de générer un discours le plus naturel possible cela, afin de comprendre les ressentis et les perceptions de la personne interrogée sans insuffler préalablement des éléments précis en lien avec la question de recherche. Autrement dit, le but pour moi était de voir si des éléments du discours ressortait en lien avec ma problématique sans qu'une question en lien avec celle-ci soit directement formulée de ma part. Pour cela, toutes mes questions débutaient par « Racontez-moi » afin de générer des séquences narratives conséquentes. Dans un premier temps, j'ai posé des questions en lien avec sa vie, son parcours migratoire jusqu'à son arrivée en Suisse. Dans un deuxième temps, j'ai formulé des questions générales en lien avec la structure d'accueil de jour telle que « Racontez-moi tout depuis le premier jour où vous avez entendu parler de cette structure ». Enfin, c'est seulement dans un dernier temps, que des questions portant directement sur la non-mixité ont été posées.

Entretien 2 centré sur un problème

Pour ce deuxième entretien, j'ai choisi de mener un entretien centré sur un problème inspiré de A. Witzel (2010). En effet, mon but était de poser des questions plus spécifiques centrées sur ma thématique et ma question de recherche tout en combinant des questions déclenchant de courtes narrations, cela, afin de comprendre la réalité sociale du point de vue de la personne tout en axant mes questions sur la problématique étudiée.

3.3 Echantillonnage

Etant donné que ce travail se basait sur une recherche qualitative, j'ai dû effectuer un échantillonnage sélectif. De plus, je me suis inspirée de l'échantillonnage théorique de G. Glaser & A. Strauss (2012) et de K. Charmaz (2010), où il ne s'agit pas de représenter la population entière mais bien d'utiliser l'échantillonnage « to develop the researcher's theory» (Charmaz, 2001 : 689). Autrement dit, durant les différentes étapes de récoltes de données, de nouvelles pistes ont émergées et m'ont ainsi conduit à récolter de nouvelles données à travers mes entretiens et mon observation participante.

Néanmoins, malgré les biais inhérents liés aux recherches qualitatives et à l'échantillonnage sélectif (Morse, 2010), il est important de mentionner que les deux personnes interrogées avaient des profils relativement similaires notamment en terme de statut socio-économique, de parcours migratoire, de statut légal, d'étape de vie et d'âge. Dans le cadre d'un travail plus conséquent, il aurait ainsi été intéressant d'avoir une plus grande diversité de profils.

3.4 Codage

J'ai effectué un codage théorique inspiré par la « grounded theory » et le modèle de K. Charmaz (2001). J'ai donc effectué deux phases de codages, une première phase de codage initial « initial coding » où il s'agissait de créer une multitude de familles de codes puis j'ai effectué dans un deuxième temps un codage sélectif ou « focused coding » afin de monter en généralité en créant des groupes de codes plus analytiques préparant ainsi la phase de l'analyse grâce à ces catégories.

4. Réflexions éthiques

Comme le souligne A. Ryen (2007), la recherche qualitative soulève de nombreuses questions éthiques lors du travail de terrain mais également tout au long de la recherche et notamment au moment de l'écriture. En effet, plusieurs questionnements d'ordre éthiques ce sont posés au sein de ma recherche.

La première question éthique a émergé lors de la prise de contact avec cette structure d'accueil. En effet, comme mentionné précédemment, il m'a été demandé de signer un contrat avec l'institution, dans lequel le devoir de relecture par une collaboratrice du travail final y était mentionné. Au vu des recommandations formulées dans ce cours, ainsi que mon malaise personnel, je me suis retrouvée dans un dilemme en lien avec la signature d'un contrat délicat en terme d'anonymisation mais où l'accès au terrain en dépendait. Cela, d'autant plus que les personnes interrogées avaient accepté au su des collaboratrices de faire des entretiens, celles-ci étaient ainsi connues et malgré une anonymisation totale dans l'écriture, une relecture aurait signifié la fin de l'anonymat pour ces personnes et l'exposition de leurs récits personnels. J'ai ainsi décidé d'expliquer ma réticence à la directrice et ma démarche a été très bien reçue et il m'a été accordé de ne pas faire l'objet d'une relecture préalable avant l'envoi de ce travail.

La deuxième question éthique s'est posée autour de la notion de non-mixité et de l'utilisation du terme « femme migrante ». En effet, la non-mixité semble bénéficier d'une connotation positive au sein de ce centre que ce soit par les participantes ou par les collaboratrices. Néanmoins, la question de non-mixité soulève des débats dans le champ féministe, au sein des études genre mais également dans les études sur les migrations. En effet, la non-mixité peut amener à la constitution d'un discours autour du « Nous, femmes » et peut ainsi amener à un risque d'essentialisation et d'homogénéisation des femmes ou des activités dites féminines. La question de la non-mixité au sein de cette structure d'accueil pour « femmes migrantes » peut être d'autant plus problématique dans un contexte où « la femme migrante », particulièrement celle issue de pays musulmans est encore souvent perçue dans le discours public et politique en Occident comme provenant de sociétés particulièrement patriarcales nécessitant sa protection et ainsi réduite à un statut de victime incapable d'agencité (voir Ticktin, 2008 et Ticktin, 2011). Cette rhétorique omet ainsi tout processus d'introspection sur le caractère patriarcal toujours très présent au sein même des sociétés occidentales et peut conduire de facto à un processus d'altérisation et de logiques post-coloniales culturalisantes (Dahinden & Fischer, 2017). Ainsi, lors des entretiens j'ai essayé au plus possible de ne pas imposer ces catégories dans mes questions mais de voir si ces catégories venaient de par elles-mêmes à travers le discours de mes interlocutrices et de voir si ces catégories du sens commun structuraient ou non leur réalité sociale. Cet exercice et la prise de distance nécessaire n'a pas toujours été facile étant donné que la binarité de genre et la division des activités genrées est extrêmement présente dans notre société. Tous ces questionnements m'ont ainsi amené à ne pas prendre en compte mon observation participante dans mon analyse car j'ai trouvé très délicat voir problématique d'observer la non-mixité sans essentialiser et ainsi réitérer des pratiques dites féminines et culturalisantes.

Troisièmement, comme mentionné précédemment, les notions d'intégration et de culture très souvent utilisées au sein d'associations ou de structure d'accueil de personnes migrantes ainsi que par les personnes migrantes elles-mêmes dans cette recherche a dû également faire l'objet d'une prise de distance importante de ma part pour séparer les catégories émiques (sens communs) des catégories éthiques (analytiques). En effet, J. Dahinden (2016), souligne le danger de reproduire ces catégories du sens commun fortement politisées dans la recherche. Autrement dit, les termes de « femmes migrantes », de « cultures » ou d' « intégration » seront uniquement abordés lorsque les participantes les auront soulevées de part elles-mêmes.

Enfin, avant chaque entretien j'ai expliqué que le choix de répondre ou non aux questions posées était complètement libre et j'ai essayé le plus possible de ne pas insister sur des éléments délicats de leur vie privée ou de leur passé.

5. Présentation des participantes à la recherche

Présentation participante entretien 1

Miriam² est une femme originaire de Somalie. Son parcours migratoire a été extrêmement varié et dense, elle a quitté son pays très jeune et a vécu dans de nombreux pays depuis. Elle a obtenu l'asile puis le statut de réfugiée en Espagne. Elle est ensuite arrivée une première fois en Suisse en 2016 puis est revenue en 2018. Elle est mariée et mère de deux enfants en bas âges. Elle a connu le centre d'accueil dès son premier séjour en Suisse grâce à son assistante sociale. Elle se rend principalement au centre d'activités pour suivre des cours de français mais elle se joint également de temps à autres aux sorties organisées par la structure.

Présentation participante entretien 2

Sarah est originaire d'Afghanistan. Elle est arrivée en Suisse en 2006 en tant que personne demandeuse d'asile et a obtenu le statut de réfugiée. Elle est mariée et a deux enfants en bas âge. Elle a connu le centre d'accueil et de formation par une autre participante et elle s'y rend depuis trois mois. Elle se rend au centre principalement pour suivre des cours de français et d'alphabétisation et commencera des cours de natation prochainement.

6. Présentation des résultats

A présent, dans cette partie je vais présenter différentes thématiques et processus qui sont ressortis de mes données récoltées à travers les différentes étapes de ce terrain. Il est important de noter que les thématiques ressorties sont par ailleurs très souvent inter-reliées. Cette analyse vise à saisir le sens que donne les participantes au caractère non-mixte de cette structure d'accueil ainsi que les représentations et les pratiques qui en découlent.

² Ces noms sont des noms fictifs afin de protéger l'anonymat des personnes interrogées

La création d'un espace d'interactions: des activités et des thématiques spécifiques entre « femmes »

La dimension d'interaction a été relevée comme une dimension très importante par mes deux interlocutrices en lien avec le caractère non-mixte de cette structure. Sarah le mentionne par exemple en ces termes: « *Parce que les femmes c'est mieux pour parler* ». Miriam relève également cet aspect:

« On fait des cours de français, il y a aussi des espaces pour boire des cafés ensemble, pour discuter, pour parler et voilà j'aime ici (...) c'est chouette que nous sommes toutes des femmes on parle, on discute. C'est plus simple (...) »

Le mot « parler » ou « discuter » est revenu à maintes reprises durant mes deux entretiens mais l'importance du partage d'expériences communes, de l'entraide et de l'abord de thématiques spécifiques entre femmes ont également été relevés. Miriam le mentionne en ces termes:

« Car quand on est mélangé on ne parle pas de ce qu'il se passe à la maison. Chacun garde sa vie privée mais quand on est entre femmes on parle toutes et on se demande comment on fait les choses, si une femme a un problème elle le dit et on l'aide, on lui donne des conseils, on parle, on discute beaucoup entre femmes. (...) rester seule c'est pas bien, il faut aller où il y a des mamans comme toi avec des enfants, si vous parlez, discutez vous allez avoir des expériences (...) Moi je trouve bien des fois d'être seulement entre femmes. »

Sarah mentionne également l'importance d'être seulement entre femmes en cours de français lors de l'abord de sujet particulièrement intimes touchant plus spécifiquement les femmes: « *Oui ce serait différent, car des fois nous avons besoin d'un moment par exemple je veux aller au toilette ça brûle en bas, je veux pas dire à un homme ça (rire), je dis à une dame elle comprend (rire).* »

La dimension d'entraide et de partage d'expériences communes semble être ici perçue comme étroitement liée à des interactions notamment basées sur des thématiques construites comme « féminines », ou comme relevant de la sphère privée associée à la sphère familiale, domestique ou à des sujets intimes. Autrement dit, ces thématiques seraient perçues comme plus facilement abordables dans un lieu non-mixte, à savoir entre femmes.

En ce qui concerne le type d'activités préconisées, D. Choffat & H. Martin (2014) mentionne en référence aux politiques dite d'intégration préconisées par la structure d'accueil non-mixte étudiée, le fait que le « *mode d'intégration se présente comme différent pour les femmes et pour les hommes migrants, mais encore, ce faisant, ils renvoient à une figure de la « bonne » féminité domestique et maternelle - dominante en Suisse (Choffat & Martin 2014 : 166).* » Malgré le fait que cette imposition n'a pas été relevée par les deux participantes, l'organisation de ce type d'activités construites comme « féminines » a été mentionnée par Sarah comme un aspect important et positif lié au fait de se rendre dans cette structure : « *Parce que à (nom de l'institution), ce sont toutes des femmes, c'est bien pour cuisiner, pour la couture pour la piscine aussi.* »

La dichotomie spatiale entre l'intérieur et l'extérieur: une construction dichotomique entre la sphère privée et la sphère publique

Selon C. Gourdeau (2015), la construction de la catégorie « femmes immigrées » en tant que catégorie institutionnelle et de politiques publiques promouvrait une image de celles-ci comme « isolées et soumises » (Gourdeau, 2015 : 25). D. Choffat & H. Martin (2014), soulignent également le fait que cette catégorie véhiculerait l'idée d'une forme d'« enfermement » de ces femmes où le but de l'institution étudiée serait la promotion d'une forme de re-socialisation et d'autonomie de celles-ci. Ces autrices introduisent ainsi la dichotomie entre les termes de « in » et de « out »: « *Bien entendu, le in et le out sont interdépendants: le in n'existe qu'en relation et en opposition avec le out. En d'autres termes, l'idée d'intégration ne peut être envisagée que par la désignation de groupes qui seraient extérieurs à la société.*» (Choffat & Martin, 2014, : 162). Dans les données relevées, il est intéressant de noter que cette dimension entre l'intérieur comme relevant du monde domestique et « privé » et l'extérieur associé à la structure d'accueil de jour représentant un lieu d'interaction et de socialisation à également été relevé de manière dichotomique chez mes deux interlocutrices. En effet, Sarah mentionne cette dichotomie spatiale:

« Ici, je n'ai pas de famille. Je sors de la maison comme ça et je parle avec d'autres dames à (nom de l'institution), je me sens mieux ». Elle ajoute: *« (...) les femmes, on reste toujours à la maison toujours et on ne sort pas de la maison, c'est difficile. (...) Parce que tout le temps on reste à la maison, on réfléchit, on réfléchit, la tête est malade et (nom de l'institution) c'est mieux pour sortir, pour parler et c'est mieux. »*

Miriam souligne également l'importance de ce déplacement spatial: *« Rester seule c'est pas bien, il faut aller où il y a des mamans comme toi avec des enfants. »*

Ainsi, l'importance de l'existence d'une crèche pour les enfants au sein de la structure de jour a été noté par les deux participantes comme essentielles pour les mamans ne pouvant faire garder leurs enfants par d'autres personnes.

L'idée d' « enfermement » au sein du foyer associée à un lieu de « désocialisation » mentionnée par D. Choffat & H. Martin (2014) semble proche des propos des deux participantes. Autrement dit, selon elles, la structure d'accueil représenterait un espace propice à l'interaction et à la socialisation, cela, particulièrement grâce à son caractère non-mixte, contrairement à l'espace du foyer domestique. De plus, nous pouvons voir une forme d'essentialisation de la femme dans le discours de ces deux participantes, relayée à un rôle domestique et maternel. Néanmoins, contrairement au discours institutionnel mentionné par les deux autrices précédentes, le terme de « femmes », employé par Sarah et Miriam semble être utilisé de manière universel et ne viserait ainsi pas uniquement les « femmes migrantes » mais bien le fait d'être une femme en Suisse comme le mentionne Miriam en ces termes: *« C'est difficile aussi d'être femmes ici ».*

La différence entre l'ici et l'ailleurs

C. Gourdeau (2015) souligne le fait que les représentations et les pratiques institutionnelles en terme d'accueil des « femmes migrantes » occulteraient l'hétérogénéité des femmes présentes:

« En effet, ces représentations occultent la diversité des trajectoires, des origines sociales et nationales ou encore des situations matrimoniales des migrantes (Gourdeau, 2015 : 26). » Ainsi, dans un premier temps, Miriam souligne au contraire la diversité entre les femmes présentes au sein de la structure se distanciant ainsi d'un discours du « nous », « femmes migrantes » dont parle cette autrice. Sarah mentionne par exemple l'importance de se retrouver entre femmes ayant la même origine:

« Là bas à (nom de l'institution), il y a beaucoup de femmes afghanes, on peut parler notre langue et on est très proche oui. » Miriam souligne également la diversité des participantes présentes au sein de la structure: « Chaque femme à son problème et sa culture (...) nous sommes pas les mêmes (...) je trouve qu'il y a beaucoup de différences et c'est chouette. »

Cependant malgré l'importance de la diversité présente soulevée par mes deux interlocutrices, j'ai pu noter à plusieurs reprises dans le discours des deux participantes une opposition entre l'« ici » et le « là-bas » comme le mentionne Miriam dans cet extrait:

« C'est bien, c'est différent. Et il y a beaucoup de pays différents. Chez nous c'est pas la même culture. Et quand on est venu ici pour apprendre la vie ici. Car ici ce qu'on fait c'est la même chose mais pas chez nous. (...) Ici on a presque la même vie, on fait les mêmes choses. »

A travers cet extrait, un vocabulaire de la différence entre la Suisse « ici » et les différents pays d'origines « là-bas » sont opposés. Autrement dit, malgré la perception de différences présentes basées sur la diversité de pays d'origine ou de « cultures »³, le statut commun de migrantes en Suisse semble ainsi représenter pour elles un élément réunificateur des femmes présentes au sein de la structure.

Un processus de normalisation à travers une volonté de s'intégrer

Selon D. Choffat et H. Martin (2014), les politiques dites d'intégration ou d'accueil « incorporation policiées » promues par ce type d'institutions adopteraient une attitude paternaliste basée sur des logiques classistes et racistes et les assigneraient à des tâches domestiques à travers certaines activités. Dans mes données, cette attitude paternaliste et essentialiste n'a pas été relevée consciemment par les participantes. Néanmoins dans leurs discours, l'importance pour elles de « s'intégrer » a été relevé à maintes reprises mais il semble également véhiculé par la promotion d'activités spécifiques au sein de la structure et les pratiques de certaines collaboratrices y travaillant. Suite à une question posée en lien avec la raison de sa venue à la structure d'accueil, Miriam répond en ces termes: « Mon assistante sociale m'a envoyé à (nom de l'institution) pour apprendre le français mais aussi pour m'intégrer. » Cette participante souligne aussi l'importance donnée au fait de « s'intégrer » par les formatrices au sein même des cours de français:

³ Le terme de culture est utilisé ici en référence à l'emploi de celui-ci par Miriam dans l'extrait ci-dessus

« On parle de comment s'intégrer et si vous avez des problèmes avec des voisins comment on dit, comment on parle. Tout ça on parle dans le cours. (...) des fois elles (les formatrices) nous aident, ici on fait comme ça, elle nous donne l'expérience de comment c'est ici en Suisse de comment les choses fonctionnent, elles nous expliquent aussi comment faire avec les enfants. Voilà. Elles nous aident beaucoup. »

Dans cet extrait, on peut retrouver ainsi cette attitude paternaliste et essentialiste dont parle D. Choffat et H. Martin (2014) avec à nouveau cette dichotomie entre le « ici » et l' « ailleurs » justifiant ainsi le besoin de s' « intégrer » suivant un certain modèle. De plus, la phrase « elles nous expliquent comment faire avec les enfants » montre bien ce processus d'essentialisation de « la femme migrante » assignée à son rôle domestique et maternel. Cependant, il est important de noter que l'attitude de certaines formatrices envers elles ne semble pas perçue comme négative par Miriam comme le souligne cette phrase « elles nous aident beaucoup ». Autrement dit, le fait que les formatrices les aident à « s'intégrer » notamment à travers le fait de leur donner des conseils ou à travers l'apprentissage du français est perçu comme très important pour elle. En outre, le processus de « différenciation culturelle » dont parle M. Cederberg (2013), est également repris dans le discours des deux participantes comme nous avons pu le voir dans la partie précédente. Les termes employés liés à la nécessité d' « apprentissage » ou de « compréhension » de la société suisse, perçue comme très différente de la leur a été soulevé à plusieurs reprises comme le mentionne cet extrait de l'entretien de Miriam se référant aux participantes qui sont arrivées en Suisse avant elle :

« J'apprend beaucoup des expériences de chacune, par exemple en lien avec les enfants. Ou des choses que je ne comprends pas ici et que si elles, les femmes qui sont venues avant moi elles comprennent bien ici comment les choses fonctionnent, comment ça marche, comment on fait. Pourquoi on fait comme ça. »

Enfin, la priorité donnée au processus « d'intégration » au sein de la société suisse semble être un élément perçu comme très important par l'institution selon les dires de Miriam mais également pour elle-même. Ce processus pourrait ainsi être interprété comme une forme de normalisation des comportements (voir Foucault, 1993) des participantes pour se conformer à des « pratiques suisses » construites comme très différentes de celles d'autres pays et nécessitant ainsi leur apprentissage.

En outre, l'importance de ce processus d'apprentissage répondrait à un modèle notamment basé sur une logique essentialisante de la « femmes migrante. »

7. Conclusion

Pour conclure, d'un point de vue théorique et afin de répondre de manière provisoire à la question de recherche formulée précédemment, la non-mixité semble être perçue de manière générale comme positive par les deux participantes interrogées et ce cadre ne semble ainsi que peu questionné. En effet, les thématiques ressorties de mes données ont montré premièrement, que la non-mixité choisie au sein de cette structure facilitait selon elles l'interaction entre les participantes, les formatrices et les autres collaboratrices ainsi que l'abord de thématiques spécifiques telles que celles liées à la sphère intime, personnelle et familiale. Deuxièmement, la dichotomie spatiale entre l'extérieur représenté par la structure d'accueil et l'intérieur représenté par le foyer domestique amenait à la construction d'une distinction entre la sphère privée (le foyer) représentée par l'image de « l'enfermement » et la sphère publique (la structure d'accueil) construite comme un lieu d'interaction et de socialisation facilité par son cadre non-mixte. Troisièmement, une opposition entre les femmes suisses et les « femmes migrantes » a été relevée dans le discours de mes deux interlocutrices, justifiant notamment ainsi quatrièmement, la perception d'un devoir « d'intégration » au sein de la société d'accueil passant notamment par l'apprentissage du français. Enfin, les données ont montré que cette forme de normalisation des comportements semble soutenue à la fois par les participantes mais également par les formatrices présentes au sein de la structure.

D'un point de vue méthodologique, dans un premier temps, il est important de mentionner qu'étant donné la nature de cette recherche, la quantité de donnée récoltée a été relativement faible, néanmoins, ces données permettent un début de réflexion sur la portée d'une structure d'accueil non-mixte pour « femmes migrantes » et sur les perceptions et les pratiques y découlant sur la base du discours de deux participantes.

Enfin, dans un deuxième temps, dans un travail de recherche plus conséquent, il aurait été intéressant d'avoir le point de vue des collaboratrices présentes dans la structure. En effet, comme nous l'avons vu dans la partie théorique, l'existence de nombreux travaux critiques sur l'intervention sociale montrèrent le risque de culturalisation et d'altérisation raciale et de genre pouvant amener à la reproduction d'activités genrées et de rapports sociaux de sexe, de race et de classe (voir Choffat & Martin, 2014).

Autrement dit, il aurait été intéressant de voir si ces processus et ces catégorisations étaient présents ou non dans les représentations des collaboratrices mais également de voir dans quelle mesure les participantes reprenaient ou non le discours prôné par celles-ci.

Nombre de signes: **39'970**

Bibliographie

Ouvrage académiques

GLASER Barney G. et STRAUSS Anselm (2012). L'échantillonnage théorique, in GLASER Barney G. et STRAUSS Anselm (éd.), La découverte de la théorie ancrée : stratégies pour la recherche qualitative, Paris, Armand Colin, 138-178.

FOUCAULT Michel (1993). Surveiller et punir. Naissance de la prison, Paris, Gallimard, 400p.

TICKTIN Miriam (2011). Casualties of care: immigration and the politics of humanitarianism in France, London, Berkeley University of California Press, 312 p.

WITZEL Andreas & REITER Hervig (2010). The Problem Centred Interview, Thousand Oaks: Sage Publications, 205 p.

Articles académiques

CATARINO Christine & MOROKAVSIC Mirjana (2005). « Femmes, genre, migration et mobilités », Revue européenne des migrations internationales, 1 (21) : 1-17.

CEDERBERG Maja (2013). « Gender, inequality and integration Swedish policies on migrant incorporation and the position of migrant women », in SCHROVER Marlou and M. MOLONEY Deirde, Gender, Migration and Categorisation: Making Distinctions between Migrants in Western Countries, 1945-2010, Amsterdam, Amsterdam University Press : 193-214.

CHARMAZ, Kathy (2001). « Qualitative Interviewing and Grounded Theory Analysis », in Gubrium, Jaber F et James A Holstein (Eds.), Handbook of Interview Research. Context and Methods. Thousand Oaks: Sage Publications : 675-694.

CHOFFAT Dietrich & MARTIN Hélène (2014). « L'intervention sociale en faveur des femmes migrantes à l'intersection des rapports sociaux de sexe, de race et de classe », Nouvelles pratiques sociales, 2 (26) : 157-170.

DAHINDEN Janine (2016). « A plea for the 'de-migranticization' of research on migration and integration », *Ethnic and Racial Studies*, 39 (13) : 2207-2225.

DAHINDEN Janine & FISCHER Carolin (2017). « Gender representations in politics of belonging : an analysis of swiss immigration regulation from the 19th century until today », *Ethnicities*, 4 (17) : 445-468.

FASSIN Didier & d'HALLUIN Estelle (2005). « The truth from the body: medical certificates as ultimate evidence for asylum seekers », *American Anthropologist*, 4 (107) : 597-608.

FREEDMAN Jane (2008). « Women's right to asylum: protecting the rights of female asylum seekers in Europe ? », *Human Rights Revue*, 9 : 413-433.

GOLD Raymond L (1958). « Roles in sociological field observations », *Social Forces*, 3 (36) : 217-223.

GOURDEAU Camille (2015) « Une politique d'intégration au service des femmes étrangères ? L'exemple français du Contrat d'accueil et d'intégration », *Hommes et migrations*, 3 (1311) : 23-29.

ROSENTHAL Gabriele (2007). « Biographical Research », *Qualitative Research Practice* : 48-64.

TICKTIN Miriam (2008). « Sexual Violence as the Language of Border Control: Where French Feminist and Anti-immigrant Rhetoric Meet », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 4 (33) : 863-889.

VARRO Gabrielle (2000). « « femmes immigrées » et autres désignations problématiques, ou comment parler des «immigré(e)s» sans pérenniser un statut transitoire ? », *Les cahiers du CEDREF*, 8-9 : 295-316.